

Réf: Dossier 412201

Avis de constitution

SOCIETE « SAGES CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDE, Lot 277/279, Ilot  
26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAGES CONSTRUCTION »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET SOCIAL :

- BTP
- CONSTRUCTION
- REHABILITATION
- AMENAGEMENT
- LOTISSEMENT
- LOCATION D'ENGINS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'acquisition , la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social à tout objet similaire ou susceptible d'en assurer le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDE, Lot 277/279,

Ilot 26

Dirigeant(s)      Mme      OUATTARA      ABRAN      FATOUMATA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02621      du      26/05/2025      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°30541/GTCA/RC/2025 du 26/05/2025

